



T Commune de hônex



Les autorités

Maire
M. Claude Détruche
Conseillers administratifs
M. Philippe Decrey
Mme Isabel Rochat
Conseil municipal
Il est composé de 27 membres
et est présidé par Mme Jacqueline Tomasini

Population

13 251 habitants
Rang: 7^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

4134 emplois
Secteur primaire: 0,8%
Secteur secondaire: 18,9%
Secteur tertiaire: 80,3%
Rang: 9^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public: 90,1%
Enseignement enfantin et primaire: 41,9%
Cycle d'orientation: 16,1%
Niveau post-obligatoire: 25%
Enseignement privé: 9,9%
Rang: 8^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole	22,7%
● Habitable	71,5%
● Boisée	4,4%
● Surfaces improductives	1,3%

Rang: 30^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

44 centimes

Mairie

58, chemin du Bois-Des-Arts
Case postale 64 – 1226 Thônex
Tél. 022 869 39 00 – Fax 022 869 39 01
E-mail: info@thonex.ch
Site: www.thonex.ch
Horaire
Lundi et mardi: de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30;
mercredi et jeudi: de 7 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30;
vendredi et veille de jours fériés:
de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Services communaux

Etat civil

Tél. 022 869 39 03 – Fax 022 869 39 37

Protection civile

Organisation régionale de protection civile
«Voïrons»
Case postale 444 – 1226 Thônex
Tél. 022 349 93 95 – Fax 022 869 39 30
E-mail: contact@orpcvoïrons.ch

Gendarmerie

Poste de police de Chêne
93, rue de Genève – 1226 Thônex
Tél. 022 388 61 61

Service du feu

Cdt Marcel Constantin
18c, chemin des Mésanges
1226 Thônex

Bâtiment des sapeurs-pompiers

40, avenue de Thônex – 1226 Thônex
Tél. 022 349 60 75

Armoiries

«D'azur à la croix engrêlée d'argent cantonnées de quatre feuilles de chêne d'or.»
Ces armes de composition furent adoptées par le Conseil municipal le 29 juin 1923 et adoptées par le Conseil d'Etat le 7 août 1923.

La croix engrêlée est empruntée aux cachets de Jean de Villette (1531) et de Germain de Villette (1548).

Les quatre feuilles de chêne rappellent par leur nombre les quatre hameaux de la commune: Thônex, Villette, Moillesulaz et Fossard.

La commune en bref: A la croisée des axes transfrontaliers, Thônex vit sa conviction européenne et son développement urbanistique tout en veillant à ses engagements environnementaux, sociaux, culturels et sportifs

Hier

A la préhistoire, au lieu dit Pierre-à-Bochet, se trouvait une «pierre mouvante» qui joua probablement un rôle à l'époque celtique. Selon la légende, le Diable la retournait sur elle-même aux douze coups de minuit dans la nuit de Noël. C'est une pierre mégalithique de 2 mètres de long, plate et ovale. Fragmentée et enterrée au cours de travaux au XIX^e siècle, elle fut heureusement exhumée lors de l'aménagement du carrefour de Pierre-à-Bochet, en 1968. Quant au nom de Thônex, il doit provenir d'un dérivé en *-acum* d'un cognomen gallo-romain, époque à laquelle un aqueduc amenait l'eau des Voïrons. Découverte au moment de travaux à la rue de Genève, une section de cet ouvrage a été installée sur la place de Graveson.

Au Moyen Age, Villette est le centre de la commune, elle-même au cœur d'une florissante paroisse qui s'étendait de l'Arve à la route de Jussy et de Grange-Canal aux confins d'Annemasse; elle dépendait du mandement de Gaillard, au comté de Genevois.

Le nom de Thônex est mentionné pour la première fois en 1203 et son histoire est étroitement liée à celle de Genève et de la Savoie. Son territoire sera tour à tour celte, romain, burgonde, franc, genevois, savoyard, bernois, à nouveau savoyard, sarde, français, pour redevenir sarde et finalement genevois le 16 mars 1816 lorsque la commune de Chêne-Thônex est cédée par la Savoie au canton de Genève.

En 1869, des dissensions entre les bourgeois de Chêne et les agriculteurs de Thônex amènent à la création de deux communes distinctes: Chêne-Bourg et Thônex.

Aujourd'hui

Depuis ce jour, Thônex est une commune qui s'étend sur 382 hectares, de Pупlinge à Veyrier (Pont-de-Sierne) et entre Seymaz (communes de Chêne-Bougeries, de Chêne-Bourg et de Vandœuvres) et Foron (communes haut-savoyardes d'Ambilly et de Gaillard). Son point culminant se situe à 431 mètres, alors que le point le plus bas est à 392 mètres, à l'embouchure de la Seymaz. Le territoire peut se diviser en trois parties:

- le nord: de la route de Mon-Idée jusqu'à la voie de chemin de fer Annemasse-Eaux-Vives (futur CEVA). Terrains agricoles et maraîchers, nombreuses villas et l'établissement hospitalier Belle-Idée;

- le centre: jusqu'à la route Blanche. Beaucoup d'immeubles, de commerces (centre commercial nouvellement créé), quelques usines (Caran d'Ache, Rolex) et villas;
- le sud: jusqu'à l'Arve. Terrains agricoles, maraîchers et horticoles, des villas et quelques entreprises.

En un siècle, de 1900 à 2000, la population de Thônex a été multipliée par 11,6, passant de 1051 à 12 141 habitants. Les années 1960 et 1970 ont été une époque de fort développement puisque c'est à ce moment qu'ont été construits les immeubles de la rue de Genève. Aujourd'hui, avec une population de plus de 13 000 habitants, Thônex est la septième commune la plus peuplée du canton de Genève. A noter que plus d'un tiers de cette population est constitué d'étrangers originaires de plus de 100 pays différents. Enfin, environ un Thônésien sur quatre est âgé de moins de 25 ans, la taille moyenne d'un ménage à Thônex étant de 2,3 personnes.

Près de 80% des emplois sur la commune relèvent du secteur tertiaire. Les industries, si elles sont peu nombreuses (environ 70), sont néanmoins bien présentes avec 18% des emplois. De nombreux commerces de tout genre ainsi que la présence d'entreprises artisanales facilitent l'approvisionnement en biens et services de la population. Depuis septembre 2008, un centre regroupant 23 commerces a été construit à la rue de Genève. Afin que Thônex ne devienne pas une cité-dortoir, ses autorités ont judicieusement accueilli des industries, dont Caran d'Ache et Rolex constituent les plus beaux fleurons.

Jumelage

En juin 1972, un Européen convaincu, Louis Olliotti, accède à la présidence du Conseil municipal. Il présente alors à la commune un projet de jumelage avec Graveson, une commune des Bouches-du-Rhône située entre Avignon et Arles. Rapidement menées, les tractations aboutissent, le 14 novembre 1972, à la signature d'une charte de jumelage par les deux municipalités. Le 28 avril 1979, les maires Raoul Bonjean (Graveson) et John Pradervand (Thônex) inaugurent, à la rue de Genève, la place de Graveson, qui devient dès lors le point de ralliement des Thônésiens. De même, le 5 septembre 1982, la place de Thônex est inaugurée par Raoul Bonjean dans un quartier à logements sociaux de Graveson en présence de Jean-Claude Mingard, alors maire de Thônex.

Depuis sa création, le jumelage est resté très vivant puisque des rencontres ont lieu annuellement entre différents groupes de la population: échanges scolaires, de sociétés sportives ou de groupes d'ânés, sans parler des visites officielles entre les deux municipalités et des commémorations festives marquant les différents anniversaires de cette longue amitié européenne.

A noter encore que le dynamisme de ce jumelage a permis à Thônex d'être la première commune genevoise à re-



La mairie

cevoir, en 1985, le drapeau d'honneur des communes d'Europe.

Demain

L'objectif des autorités communales est de garantir une urbanisation de qualité tenant compte d'objectifs environnementaux, sociaux et économiques.

C'est ainsi que, depuis quelques années déjà, à l'instar d'autres communes du canton, Thônex a entrepris une démarche de développement durable notamment par la création d'un Agenda 21. La situation géographique de notre territoire, lieu de passage de nombreux axes de transit entre la France et le canton de Genève, implique que des solutions soient trouvées afin de réduire les nuisances dues au trafic automobile. La sécurité, le développement et la pratique des sports font également l'objet d'une attention particulière, tout comme les aménagements cantonaux importants tels que le passage du CEVA et sa future «voie à mobilité douce» qui traversera la commune de part en part.

L'offre culturelle a été étoffée par la création d'une antenne culturelle, ThônexArtSpectacles (TAS), qui anime les soirées thônésiennes avec une vingtaine de représentations annuelles théâtrales ou musicales.

Du côté des infrastructures, la commune a fait démolir et reconstruire les écoles Marcelly et Tronchet, qui ne correspondaient plus aux normes actuelles; un nouveau groupe scolaire comprenant une crèche a donc été érigé.

Par ailleurs, afin de pouvoir mieux répondre aux besoins de la population et en tenant compte du développement futur de la commune, un projet d'agrandissement de la mairie est actuellement à l'étude.

Enfin, l'avenir de Thônex ne peut être évoqué sans parler des Communaux d'Ambilly. Appartenant à la fois à l'Etat de Genève (1,43667 hectares) et à la commune haut-savoyarde d'Ambilly (1,94799 hectares), ces terrains, qui constituent près de 1% du territoire de la commune, sont appelés à s'urbaniser dans les années à venir. Les autorités communales sont partie prenante de ce processus de développement piloté de manière tripartite par les promoteurs, l'Etat de Genève et la commune, dont le souhait est de pouvoir offrir des possibilités de logements aux jeunes générations de Thônésiens. L'urbanisation d'autres quartiers de la commune et la possibilité d'y réaliser des opérations immobilières sont également suivies avec attention.

Claude Détruche, Maire



Le parc de la salle des fêtes